



Date de convocation :
09 novembre 2017

Nombre de conseillers
en exercice : 14

Délibération du Conseil
Municipal
(D.C.M.) N°11-7

**Extension Maison de la
Santé**
Acceptation de sous-traitance
Entreprise Etanchéité
Garonnaise

L'an deux mille dix-sept et le vingt novembre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Christian SANS**, le Maire.

Présents : MM. SANS, RAMEAU, Mmes GERARD, SAINT-SUPERY, MM. RIVIERE, LIVOTI, Mmes DALLA-ZANNA, TOUZANNE, M. PIZZATO, Mmes AIMONE-CAT, M. ROUCH.

Absents excusés :

M. AMOUROUX (proc à M. PIZZATO)
Mme CAHUZAC (proc à M. RAMEAU)

Absente : Mme TONELLO

Madame Rosanna DALLA-ZANNA est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que l'entreprise **Gallart Bâti Comminges**, Route des Tourreilles, BP 50, 31210 MONTREJEAU, souhaite sous-traiter la prestation **Travaux d'Etanchéité**, qui lui a été attribuée lors du marché de travaux d'Extension Maison de la Santé.

L'entreprise **Gallart Bâti Comminges** souhaite que l'entreprise **Etanchéité Garonnaise**, Impasse de Garonne, 31360 MANCIOUX, assure la sous-traitance pour les travaux relatifs à la prestation **Travaux d'Etanchéité** pour un montant de **3 728.41 € HT**.

Monsieur le Maire présente toutes les pièces fiscales, sociales et professionnelles des entreprises concernées ainsi que les déclarations de sous-traitance (DC4) et demande au Conseil Municipal de se prononcer quant à la demande de sous-traitance pour les travaux cités ci-dessus, formulée par l'entreprise Gallart Bâti Comminges.

Après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, décide :

- d'accepter la demande de sous-traitance présentée par l'entreprise **Gallart Bâti Comminges**, Route des Tourreilles, BP 50, 31210 MONTREJEAU, dans le cadre du marché de travaux d'Extension Maison de la Santé en faveur de l'entreprise **Etanchéité Garonnaise**, Impasse de Garonne, 31360 MANCIOUX, pour les travaux relatifs à la prestation **Travaux d'Etanchéité** pour un montant de **3 728.41 € HT** ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les déclarations de sous-traitance (DC4).

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.
Affiché le **23 novembre 2017**

Pour extrait conforme,
En Mairie, le **21 novembre 2017**

Le Maire,
C.SANS

